

Prévenir les Violences Sexistes et Sexuelles au travail (E-learning)

THEMATIQUES : GESTION D'ASSOCIATION / ENTREPRISE – RESSOURCES HUMAINES



Présentation

Cette formation a été conçue en réponse à un besoin exprimé visant à sensibiliser les salarié.e.s et bénévoles de l'économie sociale et solidaire sur la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu professionnel. Ce format « d'autoformation » permet de s'adapter aux profils et emplois du temps variés en permettant un rythme d'apprentissage flexible et une pédagogie de qualité.

Le + de la formation

- Une pédagogie interactive et adaptée visant une dynamique collective.
Ce dispositif d'autoformation se distingue par sa flexibilité individuelle, un apprentissage dynamique grâce à des supports multimédias variés.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les définitions légales des violences sexistes et sexuelles,
- Connaître les principales données chiffrées sur le sujet,
- Comprendre les conséquences et les mécanismes des violences sexistes et sexuelles,
- Connaître les responsabilités et obligations de l'employeur,
- Savoir prévenir et détecter,
- Savoir réagir, accueillir la parole et orienter,
- Connaître les étapes du traitement des signalements.

Contenu du programme

- Violences sexistes et sexuelles au travail : de quoi parle-t-on ?
- Les conséquences et les mécanismes des violences sexistes et sexuelles
- Les obligations de l'employeur
- Comment agir : prévenir et détecter
- Comment agir : réagir, accueillir la parole et signalement
- Exercice de validation des connaissances

Chaque module se conclut par une évaluation des acquis, garantissant la compréhension effective des contenus.

Infos pratiques

PUBLIC

- Salarié-e-s – Bénévoles

PREREQUIS

- Aucun

METHODES PEDAGOGIQUES ET SUPPORTS

- Méthodes actives et participatives.
- Des supports multimédias variés : podcasts, capsules vidéo, mises en situation audios.
- Fiches ressources téléchargeables.

INTERVENANT.E

Expert.e de la prévention des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS)

DUREE : 1h30 / 2h00

MODALITES

- E-learning : formation à réaliser en autonomie.
- Chaque session débutera le 12 du mois, et se terminera le 12 du mois suivant.
- Vous organisez, à votre rythme, le déroulé de la formation durant la période donnée.
- Le lien d'accès à la formation sera transmis aux stagiaires le jour du début de la formation.
- Les certificats seront adressés à l'issue de la formation aux personnes qui auront suivi la totalité du module.

Un kit complet de ressources téléchargeables (fiches pratiques, outils méthodologiques...) accompagne le parcours, permettant d'approfondir les notions et de disposer d'outils directement utilisables.

Formation conçue en partenariat avec



des métiers de l'Education, de la Culture, des Loisirs,
et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale
et environnementale, au service des Territoires

COÛT DE LA FORMATION

- Il n'y a pas de coût associé à la formation pour les personnes appartenant à la branche ECLAT, qui porte la formation.
- Pour les autres branches, nous effectuerons un devis (15 € par stagiaire) pour que vous puissiez faire une demande de prise en charge auprès de votre Opco.